

lation a été faite au milieu d'un imposant appareil de justice. Tous les juges de Londres étaient là avec leurs robes de cérémonie, toutes les notabilités politiques du royaume étaient là aussi, lord Rosebery en tête.

Lord Charles Russell est un Irlandais, un catholique, et c'est un gouvernement protestant qui l'installe sur le premier siège judiciaire du royaume.

Ce fait devrait faire rougir et réfléchir les fanatiques que comptent, en trop grand nombre, les provinces de l'ouest canadien.

Un maire qui ne doit pas regretter de s'être montré catholique, dans sa vie publique comme dans sa vie privée, c'est sir Stuart Knill. En effet, les délégués des catholiques anglais ont récemment remis à l'ancien lord maire de Londres, dont l'attitude franchement catholique est encore présente à la mémoire de tous, un témoignage de leur reconnaissance et de leur admiration pour sa manière d'agir saine et loyale.

La cérémonie a eu lieu dans la salle des banquets de l'hôtel du duc de Norfolk, en présence de S. E. le cardinal Vaughan, de S. G. l'évêque d'Ém-
maüs et de plusieurs catholiques éminents de la capitale britannique.

C'est le duc de Norfolk qui a donné lecture de l'adresse à sir Stuart Knill et lui a remis le présent.

L'éminent archevêque de Westminster, après avoir fait allusion à la manière distinguée avec laquelle celui-ci a rempli la première magistrature de la cité, s'est attaché à démontrer tout le bien que l'attitude de l'ex lord maire a fait au catholicisme et à faire ressortir toute la beauté morale de cette attitude.

D. G.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

(Suite)

III

Il faut revenir à la vérité.

Il est clair et nullement contestable qu'il y a certains phénomènes purement physiques, découverts ou produits par la science médicale. Il est également certain que des prestidigitateurs fort habiles font des tours qui surprennent et étonnent. Mais, à côté de la science et de l'adresse, il y a des faits qui ne relèvent ni de l'une ni de l'autre et qu'il est absolument impossible de ne pas attribuer à un pouvoir supérieur à la nature. De même qu'il y a des miracles opérés par Dieu (et jusqu'à présent les catholiques n'ont jamais essayé de le nier), il y a aussi des prestiges dus à l'action du démon. Dans tous les temps, le démon a voulu singer les œuvres de Dieu ; Dieu en le châtiât ne lui a point enlevé ses puissantes facultés, son intelligence supérieure, et le pervers en use pour tromper et tenter les hommes. Si l'on ne sait pas, si l'on ne croit pas cela, on connaît bien peu la religion.

Je ne veux pas, on le comprend, tracer ici la ligne de démarcation entre les faits merveilleux naturels, les tours d'adresse,